

# Coup d'accélérateur pour restaurer le Conservatoire royal de Bruxelles

■ Un bureau d'études vient d'être désigné. Le début des travaux est prévu en 2023.

C'est un fait incontestable: le Conservatoire royal de Bruxelles est en très piteux état. Situé le long de la rue de la Régence, dans la perspective du palais de justice, il abrite deux écoles supérieures de musique et de théâtre – le Conservatoire royal et Het Koninklijk Conservatorium – et une bibliothèque musicale.

Dans le hall d'entrée, les bustes des directeurs qui se sont succédé à la tête de cette prestigieuse institution veillent, tels les gardiens de ce joyau de style néorenaissance érigé entre 1872 et 1876 par l'architecte Cluysenaar. Mais, depuis, le temps a fait son office. Et certaines parties de l'édifice sont dans un état de délabrement avancé, comme la grande salle de concert qui, si elle a préservé son acoustique exceptionnelle, a perdu ses couleurs d'origine et son lustre Second Empire.

**Soixante millions pour les travaux**

Mélomanes, férus d'art et de patrimoine, enseignants, étudiants du Conservatoire, etc., ils sont nombreux à s'être mobilisés et à avoir sollicité les

pouvoirs politiques en vue de restaurer ce trésor du patrimoine bruxellois classé dans sa quasi-totalité. Aujourd'hui, c'est "une étape cruciale" qui vient d'être franchie, se félicite Frédéric de Roos, directeur du Conservatoire.

Cette étape décisive, c'est la désignation – annoncée mardi – du bureau d'études pour la restauration du Conservatoire : l'association momentanée Origin-A2RC Architects-FVWW.

En quoi consiste cette phase d'études? Pilotée par Beliris (collaboration entre l'État fédéral et la Région bruxelloise), elle prévoit une analyse historique et un état des lieux des bâtiments, un examen des besoins et contraintes des utilisateurs, une analyse acoustique, etc. Cette première tranche ferme porte sur l'établissement d'un plan directeur détaillé, avec un budget de 515 000 euros. Une 2<sup>e</sup> tranche, conditionnelle, sera dédiée à la mise en œuvre du plan directeur (4,8 millions). Il faudra ensuite obtenir les permis d'urbanisme. Le premier coup de pioche devrait être donné début 2023, pour un montant total dévolu aux travaux de 60 millions, répartis entre le fédéral et les deux Communautés.

**St. Bo.**